



FORMATION EN PRÉSENTIEL

LOI DE FINANCE 2025

Dernière mise à jour le 15/05/2025.

OBJECTIF

Intégrer les nouveautés issues de la Loi de Finances 2025 – LFR 2024 et de l'actualité jurisprudentielle, doctrinale et réglementaire.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maîtriser les nouveautés fiscales issues des lois de finances.
- Limiter et anticiper les risques de redressements fiscaux
- Anticiper les arbitrages à effectuer lors des arrêtés des comptes sociaux en tenant compte de l'actualité fiscale législative et jurisprudentielle.
- Prendre en compte dans l'exercice de ses fonctions les nouveaux aspects de la Loi de Finance 2025 et les actualités jurisprudentielles.

PUBLIC CONCERNÉ

Fiscalistes Responsables comptables ou financiers
Responsables juridiques et fiscaux

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

En présentiel

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Accompagner une personne en situation de handicap, c'est avant tout savoir s'adapter. Si vous êtes en situation de handicap et que vous souhaitez participer à cette formation, merci de prendre contact avec l'École Citadelle qui vous accompagnera dans votre démarche.

 <p>Niveau</p> <p>Autres formations professionnelles continues</p>	 <p>Modalité</p> <p>Présentiel</p>	 <p>Effectif par session</p> <p>7 mini > 21 maxi</p>	 <p>Durée</p> <p>7 heures / 1 jour(s)</p>
--	--	--	---

Tarif

670 € HT
par participant

Réf.

PRO-000130

Contact

PRÉ-REQUIS

- Connaissance de base en fiscalité

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Présentation Exposés, Échanges interactifs



PROGRAMME

Loi de Finances pour 2025/Loi de Finances rectificative pour 2024

Impôt sur les sociétés/Bénéfices industriels et commerciaux

TVA

Impôts locaux

Régime des groupes de sociétés

Durcissement de la fiscalité des "véhicules polluants"

Actualité législative, doctrinale et réglementaire

Évolutions jurisprudentielles communautaires et françaises

Procédures et contrôles fiscaux

Cas pratiques

INTERVENANT(S)

Claire FROGER, avocate en droit fiscal depuis 16 ans, conseille et assiste aussi bien les particuliers et entreprises en matière patrimoniale et contentieuse. Elle travaille actuellement chez JABERSON, société d'avocats basée en Provence, partenaire de l'ÉCOLE CITADELLE depuis 6 ans.

ÉVALUATION

Évaluation de fin de formation via un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation